



Communiqué

Recrutement sans concours des TSEF3

Ce que dit l'administration

Publics concernés : techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 3e classe du ministère de la défense.

Objet : recrutement, à titre expérimental, dans le grade de techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 3e classe du ministère de la défense.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Notice : le décret est pris pour l'application du I de l'article 31 de la loi n° 2018-607 du 13 juillet 2018 relative à la programmation militaire pour les années 2019 à 2025 et portant dispositions intéressant la défense. Il précise les conditions de mise en œuvre du recrutement à titre expérimental dans le premier grade du corps des techniciens supérieurs d'études et de fabrications du ministère de la défense. Il fixe la composition et les modalités d'organisation de la commission chargée de la sélection de candidats. Il comporte également différentes dispositions de nature statutaire qui précisent, en particulier, les modalités d'ouverture de ces recrutements ainsi que les conditions de nomination et de stage de ces agents.

Le décret peut être consulté sur le site Légifrance :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037879709&dateTexte=&categorieLien=id>

Commentaire

Dans notre « fiche technique CTM » du 22 octobre 2018, nous rappelions déjà que le 9 octobre 2018, jour du CTM traitant de cette « sélection professionnelle des TSEF3 », FO était en grève pour (entre autres) les raisons suivantes :

- gel du point d'indice,
- rétablissement du jour de carence,
- pseudo-compensation de la hausse de la CSG,
- report des quelques maigres mesures PPCR,
- suppression de 120 000 postes.

FO considère que ce mode de recrutement est en contradiction absolue avec les principes républicains d'égalité d'accès à la fonction publique.

C'est encore une attaque sans précédent contre le corps des TSEF.

Le fait de s'abstenir, comme l'a fait l'UNSA, permet à l'administration d'appliquer cette méthode de recrutement.

Elle aurait mieux fait de nous suivre pour la grève...

Paris, le 29 décembre 2018